



Angoulême, le 9 juin 2020

INVITATION PRESSE

COVID-19 : l'État soutient les entreprises et la reprise économique

- - - - -

Depuis le mois de mars, le Gouvernement a mis en place de nombreux dispositifs pour soutenir les entreprises impactées par la crise du Covid-19 et relancer l'économie française, parmi lesquels :

- des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales ;
- des reports de paiements des loyers, et factures d'eau, gaz et électricité pour les plus petites entreprises ;
- une aide pour les très petites entreprises, les indépendants, les professions libérales et les micro-entrepreneurs grâce au fonds de solidarité financé par l'État et les régions ;
- des prêts garantis par l'État ;
- l'assouplissement de l'activité partielle pour maintenir de l'emploi dans les entreprises ;
- des plans de soutien sectoriels (tourisme, aéronautique, automobile, etc.).

En Charente, des échanges réguliers sont organisés par les services de l'État, les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les partenaires institutionnels pour accompagner les entreprises et les salariés dans la poursuite et la reprise de leur activité.

Dans ce contexte, la préfète de la Charente, Marie Lajus, reste pleinement engagée aux côtés des acteurs locaux, et ira à la rencontre des professionnels de l'hôtellerie et de la restauration qui ont pu rouvrir leurs établissements la semaine dernière.

La presse est cordialement conviée à suivre ce déplacement et au point presse qui se tiendra à l'issue :

**jeudi 11 juin 2020 à 10 heures
au restaurant La Cigogne
(5 impasse de la cabane bambou à Soyaux)**

en présence de Jean-Luc Roques, directeur départemental des finances publiques, Béatrice Jacob, directrice de l'unité départementale de la direction régionale de l'économie, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, et de Laurent Lagache, adjoint au directeur départemental de la Banque de France.